

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 27 Juin, à dix-sept heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Serge CAILLOT.

Présents :

Serge CAILLOT, Antoine-Audoin MAGGIAR, Michel MULOT, Michel MARIE, David BONGARD (arrivée 18h50), Dominique STRIESKA, Jean-Paul LAMBOURG, Annick BERTRAND, Serge DUCREUZOT

Absents excusés : Pierre TISSIER-MARLOT, Marie-Claire RANVIER, Didier BOURLON, Jean-Christophe SAVE

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Serge DUCREUZOT

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 9
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 9

Approbation du procès-verbal du dernier bureau communautaire N° 2024-BU-073

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier bureau communautaire.

M. Maggiar souhaite revenir sur l'intervention de l'EDPM lors du dernier bureau communautaire. Il trouve qu'il y a un manque d'informations sur le soutien du projet par la Communauté de communes. A la journée portes ouvertes, il n'y a pas eu assez de communication sur notre soutien (logo...).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du bureau communautaire du 16 mai 2024.

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 058-200067882-20240627-2024_BU_073-DE



**Le Secrétaire de Séance,
Serge DUCREUZOT.**

**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 27 Juin 2024**

**Le Président,
Serge CAILLOT.**

